



BULLETIN D'ADHÉSION

S'il s'agit d'un transfert de CGA veuillez cocher la case

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

OU

SOCIÉTÉ

Raison Sociale :

Nom du (ou des) gérant(s) :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (à renseigner obligatoirement)

Adresse professionnelle :

Téléphone : Fax : Portable :

Adresse E-mail (OBLIGATOIRE) :

Profession :

N° Code NAF : N° SIRET :

Date de création de l'entreprise :

Exercice Comptable : du au

Régime d'Imposition : IR IS

Catégorie d'Imposition : BIC BA BNC

Régime Fiscal : RS Option RN Option
RS Plein Droit RN Plein Droit

Déclaration contrôlée
Sur Option
De Plein Droit

Nom du Cabinet Comptable :

Cachet du Cabinet Comptable

Adresse :

Tél. : E-mail :

Nom de l'Expert Comptable :

Nom du collaborateur :

E-mail du collaborateur :

Après avoir pris connaissance des engagements figurant au verso du présent bulletin d'adhésion, je déclare donner mon adhésion au CGIAM ;

Qualité, NOM, Prénom
et adresse du signataire

Fait à.....le
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Je m'engage à :

- Respecter les dispositions des statuts et du règlement intérieur du CGIAM et notamment payer chaque année le montant de la cotisation annuelle fixé par le Conseil d'Administration,
- Produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de mon exploitation (Article 7- 3° du décret 75-911 du 6.10.1975),
- Communiquer au centre, soit directement, soit par l'intermédiaire du membre de l'Ordre des Experts Comptables (ci-dessus désigné) le bilan, le compte de résultat ainsi que tous les documents annexes, les déclarations de taxes sur le chiffre d'affaires, les déclarations de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et les documents prescrits par les instructions administratives pour en effectuer l'examen de cohérence, de concordance et de vraisemblance ainsi que l'Examen Périodique de Sincérité.
- Respecter les obligations nécessaires à la procédure de dématérialisation de ma liasse fiscale (signature des mandats aux partenaires EDI et de la convention TDFC avec l'Administration Fiscale) soit auprès de mon Cabinet Comptable, soit auprès du Centre de Gestion,
- Apporter les réponses aux informations complémentaires demandées par le Centre dans le cadre du contrôle formel, de l'examen de cohérence et vraisemblance des déclarations de résultats, leurs annexes et des déclarations de taxes sur le chiffre d'affaires.
- Accepter les règlements soit par carte bancaire soit par chèques, faire libeller ces chèques à mon ordre, ne pas les endosser sauf remise directe à l'encaissement, enfin, en informer ma clientèle :
 - Par l'apposition d'une affichette dans le local destiné à la réception de la clientèle
 - Par l'apposition d'une mention sur la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis à mes clients (décret du 27 juillet 1979).

Et plus particulièrement, pour les Professionnels Libéraux

- Souscrire à l'engagement pris par l'organisme d'améliorer la connaissance des revenus de ses ressortissants conformément aux articles 371X à 371Z de l'annexe II du Code Général des Impôts.
- Fournir à l'association tous les éléments nécessaires à l'établissement de déclarations sincères et complètes ainsi que tout document sollicité par l'association dans le cadre des contrôles réalisés en application de l'article 1649 Quater H du Code Général des Impôts.

J'autorise :

Le Centre à communiquer à l'Agent de l'Administration fiscale qui apporte son assistance technique au Centre ainsi qu'à celui désigné pour assurer l'Audit du Centre, les documents visés ci-dessus.

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements et obligations sus énoncés, le Centre pourra prononcer mon exclusion, après m'avoir mis en mesure, avant toute décision d'exclusion, de présenter ma défense sur les faits qui me seraient reprochés.

Si je désire résilier cette adhésion, cette résiliation sera faite par écrit.

Conduite à tenir en cas de difficultés de paiement :

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par le Centre.